



PHI 126 – Métaphysique (3cr.)
Plan de cours – Hiver 2013
Jeudi, 13 h 00 à 15 h 50, local A4 377

Enseignant : Andrius Valevicius
Bureau : A5 214
Téléphone : **819 821-8000, poste 62607**
Courriel : andrius.valevicius@USherbrooke.ca

OBJECTIF

Ce cours a pour ambition de donner aux étudiantes et aux étudiants une initiation à la métaphysique, notamment en essayant de donner une réponse aux questions suivantes : peut-il y avoir une réalité au-delà du monde empirique? L'homme est-il capable de parvenir à une telle réalité, en utilisant en particulier sa raison? Peut-on supposer l'existence d'un être suprême, et plus spécifiquement celle du Dieu de la tradition? La métaphysique, qui cherche à répondre à ce type d'interrogations est-elle encore une discipline valide?

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

L'objectif spécifique de ce cours est de parvenir à examiner les grandes thèses métaphysiques de la philosophie occidentale.

CONTENU

Dans le cadre de ce cours, nous allons nous attarder aux thèses classiques de la métaphysique en commençant par un aperçu de la philosophie grecque, des Présocratiques au néoplatonisme de Plotin. Nous nous concentrerons ensuite à la métaphysique dans sa dimension médiévale en nous intéressant à l'argument ontologique d'Anselme de Cantorbéry (et à sa reprise par Descartes) ainsi qu'aux cinq voies de Thomas d'Aquin. Nous nous pencherons ensuite sur les différentes critiques de la métaphysique véhiculées par la modernité, de Hume à Kant, puis de Nietzsche à Freud et Russell, etc. Au cas où nous disposerions de temps à la fin du cours, nous pourrions aborder des thèmes de la culture actuelle qui traitent du surnaturel.

PLANIFICATION DU COURS

Dates	Description du contenu
17-01-13	Introduction, La science de l'Être
24-01-13	Les Présocratiques
31-01-13	Platon, les thèses métaphysiques dans la <i>République</i> et le <i>Timée</i>
07-02-13	Aristote, <i>La métaphysique</i> , l' <i>Éthique de Nicomaque</i>
14-02-13	Plotin, <i>Les Ennéades</i>
21-02-13	Anselme de Cantorbéry et l'argument ontologique
28-02-13	Examen mi-session
07-03-13	Semaine de relâche
14-03-13	St Thomas d'Aquin, l'existence de l'âme, les cinq voies
21-03-13	René Descartes, <i>Les Méditations</i>
28-03-13	Hume et Kant
04-04-13	L'idéalisme allemand, de Hegel jusqu'à Heidegger
11-04-13	L'athéisme militant : Engels, Feuerbach, Marx, Nietzsche, Freud
18-04-13	Conclusion, La connaissance de l'Être
25-04-13	Examen final

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION DU COURS (examen, dissertation, commentaires de textes, etc.)

- Deux examens écrits en classe;
- Un examen médian pour 40% de la note;
- Un examen final pour 60% de la note.

Critères d'évaluation (rigueur de l'argumentation, qualité de la présentation, etc.)

Seront jugées : la clarté de l'écriture, la rigueur de l'argumentation, la qualité de la présentation, la calligraphie, la justesse de la réponse.

BIBLIOGRAPHIE

Puisque nous allons nous concentrer sur des extraits particuliers des auteurs abordés dans le cours, il n'y a aucun livre obligatoire à acheter pour ce cours. De plus, comme il s'agit d'auteurs qui font partie du domaine public, ces extraits peuvent être consultés en ligne gratuitement. Une recherche sera faite à cet effet. Si vous souhaitez malgré tout vous procurer certains ouvrages en lien avec le cours, voici une liste comprenant une bonne partie des extraits présentés en classe :

Les penseurs grecs avant Socrate. De Thalès de Milet à Prodicos (GF-Flammarion)

La métaphysique d'Aristote (édition de votre choix)

Les Ennéades de Plotin (édition de votre choix)

La somme théologique de Thomas d'Aquin (édition de votre choix)

Le Proslogion d'Anselme de Cantorbéry (édition de votre choix)

La Critique de la raison pure d'Emmanuel Kant (édition de votre choix)

**LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ,
CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.**

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE
DE LA QUALITÉ DE LA LANGUE**

La politique départementale de la qualité de la langue s'inscrit dans le cadre de l'article 11 du Règlement facultaire d'évaluation des apprentissages. Cet article spécifie que, sauf exception, « l'appréciation de la qualité de la langue doit constituer un élément de toute activité pédagogique », et que le pourcentage maximum pouvant être retranché ne saurait dépasser 15 %.

Sous l'appellation « appréciation de la qualité de la langue » le département comprend l'évaluation de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe.

Conformément à la politique facultaire, le département s'entend pour que jusqu'à 10 % de la note soit réservé à l'appréciation de la qualité de la langue, que ce soit pour des travaux en classe ou à la maison. De plus, si désiré, une professeure ou un professeur peut retourner un travail (travail de session, projet de mémoire ou de thèse, examen doctoral, mémoire ou thèse) jugé insatisfaisant au niveau de la qualité de la langue à l'étudiante ou l'étudiant qui lui a remis pour que des corrections majeures y soient apportées. Dans le cas où les modifications n'auraient pas été apportées et afin de favoriser l'apprentissage des étudiantes et des étudiants, la professeure ou le professeur se réserve le droit de ne pas relire le document tant qu'il ne sera pas jugé conforme à la politique départementale de la qualité de la langue.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultat